



# COMMUNE DE SUNDHOUSE

## DECISION DU MAIRE

N°03/2024

*Nature : commande publique*

Marché 2024/1 : Réaménagement du parking et des abords de la salle polyvalente à Sundhouse

**Attribution lot 3 : Aménagements paysagers et mobiliers**

### Le Maire de la Commune de Sundhouse,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2122-22,
- Vu** le Code la Commande Publique et notamment les articles R2185-1 et 2,
- Vu** la délibération du 23.06.2020 n°4K, du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de commande publique,
- Vu** la consultation effectuée en vue du réaménagement du parking et des abords de la salle polyvalente à Sundhouse,

**Considérant** qu'à l'issue de la période de consultation du lot 3, 6 offres ont été réceptionnées,

**Considérant** qu'au vu du rapport d'analyse, l'offre numéro 5, l'entreprise SCOP ESPACES VERTS, a remporté le lot 3, avec une note de 98/100, au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

## DÉCIDE

**Article 1 :** de retenir la proposition de l'entreprise SCOP ESPACES VERTS, de ESCHAU, 23 rue du Tramway, pour le lot 3 « Aménagements paysagers et mobiliers » du marché public « Réaménagement du parking et des abords de la salle polyvalente » pour un montant 81 995,50 € HT soit 98 394,60 € TTC.

**Article 2 :** la dépense est inscrite au Budget communal.

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Sundhouse, le 06 mai 2024.

Le Maire  
Mathieu KLOTZ

